



Mon Syndic ne répond pas

Par **Pouroucontre**, le 13/05/2016 à 16:56

Bonjour,
Mon Syndic ne répond aux mails que par des "réponses automatiques" et ne répond aux appels téléphoniques du Président du Conseil syndical que par répondeur.
Que peut-on faire ?

Par **youris**, le 13/05/2016 à 17:54

bonjour,
je conseille au président de votre CS de se rendre chez le syndic en le prévenant ou pas de son passage.
mais le syndic n'a pas toujours le temps de répondre individuellement à tous les copropriétaires mais devrait quand même répondre au président du conseil syndical.
vous pouvez changer de syndic.
salutations

Par **Pouroucontre**, le 13/05/2016 à 18:09

Merci pour la réponse, mais c'est pareil si on y va. On ne peut voir personne, sont tous absents ou en rendez-vous que ce soit notre gestionnaire, notre comptable ou leur supérieur !!!

Par **springfield**, le 13/05/2016 à 22:11

Bonsoir,
Écrivez un courrier recommandé à l'attention du syndic (responsable de l'agence) en lui notifiant que sans réponse sous 8 jours, vous l'assignerez au TGI.

Par **Pouroucontre**, le 14/05/2016 à 08:26

Bonjour,
Merci de votre réponse ; je vais consulter les membres du CS.
Bonne journée.